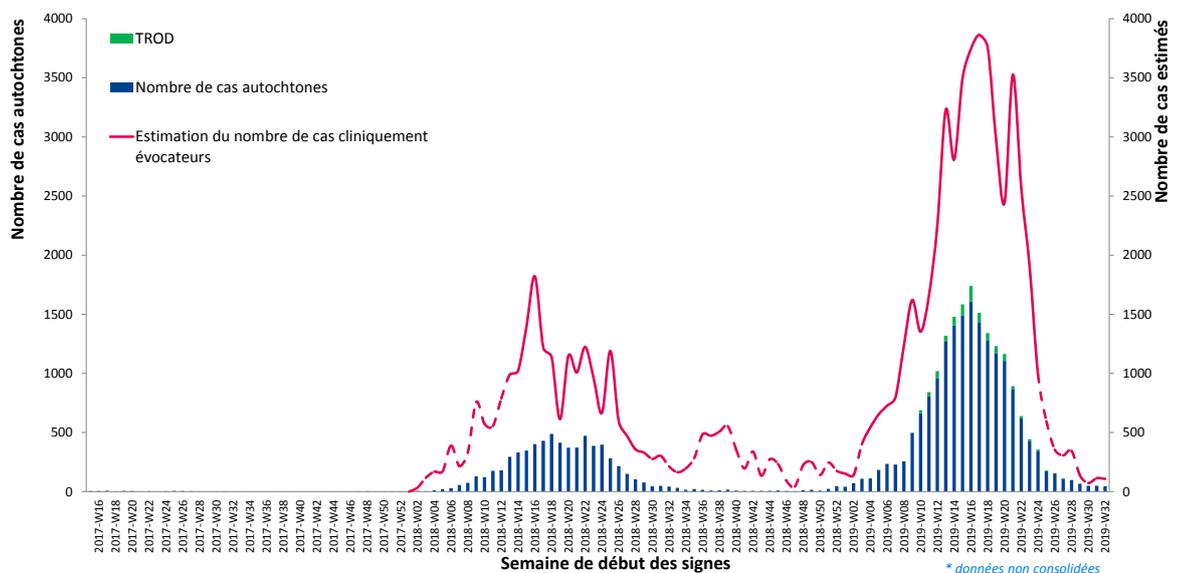


### Points clés

- Plus de 49 000 cas cliniquement évocateurs depuis le début de l'année 2019 : stabilisation du nombre de cas cliniquement évocateurs autour d'une centaine/semaine en S31 (114) et S32 (108) ;
- Depuis le début de l'année 2019, plus de 17 900 cas ont été confirmés : le nombre de cas confirmés se stabilise en S31 et S32 avec respectivement 50 et 46 cas confirmés (données non consolidées) ;
- Sur cette période, 18 communes (soit 75% des communes) rapportaient encore des cas ;
- St Pierre, St Paul et St Leu sont les communes les plus touchées ;
- Globalement, depuis 4 semaines, le nombre hebdomadaire de cas de dengue se stabilise à l'échelle de l'île ;
- En comparaison avec l'hiver 2018, la circulation hivernale se maintient à un niveau plus élevé en 2019.
- Les 2 sérotypes DENV1 et DENV2 circulent sur l'ensemble de l'île.

### Surveillance des cas de dengue et des syndromes cliniquement évocateurs

Figure 1 – Distribution des cas de dengue déclarés par semaine de début des signes, La Réunion, S15/2017–S32/2019 (n = 24 813) et estimation du nombre de cas cliniquement évocateurs (S01/2018-S32/2019) (n= 75 429)



Le nombre de cas confirmés se stabilise autour d'une cinquantaine de cas par semaine et celui des cas cliniquement évocateurs de dengue autour d'une centaine hebdomadaires.

Figure 2 – Localisation des cas de dengue, La Réunion S31 et S32-2019 (date de début des signes)



- La part de cas localisée dans le sud est en baisse (43%). St Pierre est toujours la commune la plus affectée (17%).
- La proportion et le nombre absolu de cas sont en augmentation dans l'ouest qui représente maintenant 43% des cas.
- Les communes du nord voient leur proportion de cas baisser (9% en S32 contre 18% en S31).
- Dans l'est, des cas sporadiques sont encore rapportés dans les communes de St André et St Benoît

## Les autres dispositifs de surveillance

### Surveillance des passages aux urgences

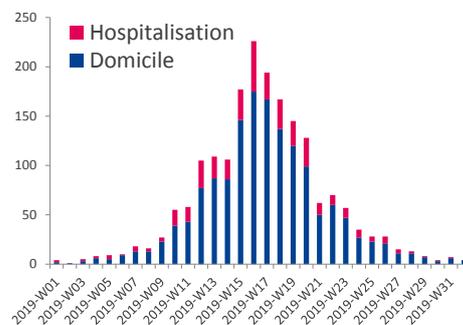
Depuis le début de l'année 2019, 1 899 passages aux urgences ont été codés dengue. Au cours des semaines 31 et 32, le nombre de passages pour dengue aux urgences a continué de diminuer avec respectivement 7 et 4 recours. En S31, 1 de ces passages a donné lieu à une hospitalisation. Aucune hospitalisation n'a été enregistrée en S32.

### Surveillance des cas de dengue hospitalisés

Depuis le début de l'année 2019, 631 hospitalisations de > 24h ont été rapportées. Lorsque la variable sévérité était renseignée (358), 76 patients ont présenté une forme sévère (17%).

### Surveillance de la mortalité

Depuis le début de 2019, 12 décès liés à la dengue ont été rapportés et investigués: 7 ont été classés comme directement liés et 5 comme liés à la dengue mais indirectement.



## Analyse du risque

Malgré la baisse du nombre de cas, l'ensemble de l'île reste concernée par la circulation virale. Par ailleurs, la circulation autochtone du DENV1 sur l'ensemble de l'île implique un risque potentiel de dengue secondaire chez des personnes préalablement infectée par le DENV2 mais aussi de prolongation de la période de circulation virale étant donné l'absence documentée d'immunité de la population contre ce sérotype.

Par ailleurs, ces messages de prévention doivent être adressés aux voyageurs:

- Les voyageurs à destination d'une zone d'endémie<sup>(1)</sup> doivent se protéger des piqûres pendant leur séjour et à leur retour à la Réunion, pour éviter l'importation de cas et l'introduction d'autres sérotypes du virus sur l'île.
- Les voyageurs à destination de la métropole doivent se protéger des piqûres au cours de leur séjour afin d'empêcher la survenue de cas autochtones en métropole.
- Une circulation autochtone du virus de la dengue à Mayotte (DENV1 et DENV2) a été récemment mise en évidence nécessitant une vigilance chez les voyageurs au départ et au retour de cette île.

Enfin, certains diagnostics différentiels doivent être envisagés devant un syndrome dengue-like ou une éruption cutanée : c'est le cas notamment de la rougeole, de la fièvre de la vallée du Rift chez des patients de retour des zones d'échange de la COI avec la Réunion ou encore du paludisme au retour de zones impaludées.

## Gestes de prévention

L'**Aedes**, moustique vecteur de la dengue, est essentiellement **anthropophile** (vivant à proximité de l'Homme) et **diurne**. Pour lutter contre la dengue, il est essentiel de :

- ✓ Se protéger contre les piqûres de moustiques (**répulsifs**, diffuseurs, vêtements couvrants, moustiquaires...) particulièrement pour les personnes symptomatiques et/ou avec un diagnostic biologique mais aussi pour leur entourage afin de réduire les risques de transmission secondaire.
- ✓ Eliminer les petites collections d'eau claire (soucoupes, gouttières, ...) de l'environnement domestique et les déchets pouvant créer des gîtes larvaires.
- ✓ Respecter les jours de collecte des déchets.
- ✓ Encourager toute personne présentant des symptômes évocateurs de la dengue à consulter un médecin.

## Préconisations

- Avec le retour d'une circulation inter-épidémique, la **confirmation biologique de chaque cas suspect\*** de dengue est recommandée pour permettre la détection de nouveaux foyers et la mise en œuvre des **actions de gestion**.
  - \* *Syndrome dengue-like: fièvre  $\geq 38,5^{\circ}\text{C}$  associée ou non à des céphalées, des douleurs musculaires et/ou articulaires, des nausées/vomissements et un rash cutané en l'absence de tout autre point d'appel infectieux (ICD-10, Version 2016).*
  - *Dans les 5 premiers jours suivants l'apparition des symptômes => RT-PCR*  
*Entre le 5<sup>ème</sup> et le 7<sup>ème</sup> jour => RT-PCR et sérologie (IgM/IgG)*  
*Au delà de 7<sup>ème</sup> jour => sérologie seule (IgM/IgG)*
- Le traitement est **symptomatique** : la douleur et la fièvre peuvent être traités par du **paracétamol**. *En aucun cas, l'aspirine, l'ibuprofène ou d'autres AINS ne doivent être prescrits*<sup>(2)</sup>.

## Méthodologie

L'ensemble des dispositifs de surveillance de la dengue sont détaillés dans le point épidémiologique précédent accessible à cette adresse : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-a-transmission-vectorielle/dengue/documents/bulletin-regional/surveillance-de-la-dengue-a-la-reunion.-point-epidemiologique-au-19-fevrier-2019>

## Pour en savoir plus

<sup>(1)</sup> <https://ecdc.europa.eu/sites/portal/files/documents/communicable-disease-threats-report-12-may-2019.pdf> <sup>(2)</sup> Le point sur la Dengue : <https://www.ocean-indien.ars.sante.fr/le-point-sur-la-dengue>